Quarante-cinquième année — N° 151 (EDITION DU MATIN) Jeudi 31 mai 1900

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Wattiez, rue Saint-Jacques, 29. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 48, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lemerre, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

DÉMISSION DE M. DE GALLIFFET, MINISTRE DE LA GUERRE

Ce numéro comprenant SIX PAGES ne doit être vendu que 5 centimes

LA RÉACTION COLLECTIVISTE

Fils du matérialisme économique et historique, le collectivisme néglige ou rejette, au profit du travail manuel, le travail mental ou moral. Il se pose en champion des travailleurs de corps contre les travailleurs d'esprit. L'on peut dire de lui ce qui s'est dit du matérialisme lui-même : il représente la révolte brutale des bras contre la tête.

Le plus extraordinaire, c'est qu'il affiche la prétention d'être, par là, progressif plus que tout autre système, de marcher dans le sens de l'évolution et d'inaugurer en quelque sorte l'avenir ; c'est qu'il toise de très haut, comme un imbécile et ténébreux suppôt de la réaction, quiconque ose sourire de ses utopies ou les combattre.

Or, il arrive que les réactionnaires fieffés, ceux qui vont aveuglément à l'encontre de l'évolution historique certaine, ce sont précisément les collectivistes. Les lois qui se dégagent des plus récentes études économiques et qui vous révèlent l'avenir condamnent toutes, implacablement, le système qui se réclame avec audace du progrès.

C'est ce que vient d'établir une fois de plus en des pages magistrales, un écrivain que l'on ne peut soupçonner d'obscurantisme et qui compte, sans aucun doute, parmi les plus libres esprits de ce temps, M. Alfred Fouillée.

Son étude établit quatre lois du développement du travail au sein de la société humaine, méconnues toutes quatre par le collectivisme. La première, c'est la « prédominance progressive du travail mental sur le travail musculaire », prédominance qui se manifeste par le mouvement de la science et par celui de l'industrie scientifique, qui caractérisent l'âge moderne : il n'est pas une industrie dont le progrès ne soit de plus en plus subordonné à celui de la science ; chaque jour marque davantage la prépondérance de l'inventeur sur l'imitateur.

La seconde loi, c'est la « liberté progressive du travail mental et, par extension, de tout travail ». Qui dit invention, dit initiative, liberté, volonté individuelle. Rien n'échappe plus à la réglementation rêvée par le collectivisme. Imagine-t-on la journée de huit heures imposée à un savant, à un artiste ? Commandera-t-on à Victor Hugo d'avoir son inspiration poétique à sept heures du matin et de s'interrompre à neuf ?

La société de fonctionnaires bien rangés travaillant exactement 6 ou 8 heures par jour, qui aux champs, qui au bureau, aboutit fatalement à la médiocrité et à la routine universelle. « Tout collectivisme autoritaire qui voudrait organiser économiquement et administrativement le travail mental — cet esprit, qui souffle où il veut et quand il veut, — comme il organiserait le travail manuel, tarirait les sources de toute invention et de tout progrès social, y compris le progrès économique. »

La troisième loi, c'est que « le travail mental transforme peu à peu le travail matériel lui-même en travail mental. » Tout labeur, voire celui du simple ouvrier, tend à s'intellectualiser. De plus en plus l'ouvrier se voit forcé d'entrer en relation avec des instruments nouveaux créés par la science et qu'il doit apprendre à connaître dans leur complexité et dans leurs perfectionnements. La machine prend pour soi le travail musculaire et laisse à l'ouvrier une occupation plus intellectuelle.

Grâce au machinisme, qui nécessite une surveillance de tous les instants, qui implique, chez l'ouvrier, des connaissances générales et une plus grande étendue d'intelligence, nous verrons l'avenir exiger, pour l'industrie et pour l'agriculture, des travailleurs de plus en plus adroits, intelligents, instruits et attentifs.

Enfin, la quatrième loi vérifiée par les études économiques contemporaines, c'est « l'amélioration progressive, par le travail mental, de la condition sociale des travailleurs manuels. » Par cela même, en effet, que le travail mental tend à prédominer au sein même du travail industriel, il apporte avec lui, chez l'ouvrier, des besoins nouveaux qui ne tardent pas à trouver leur satisfaction. Ainsi que l'ont reconnu, dans un de leurs congrès, les socialistes allemands, si la classe ouvrière demande sans cesse davantage, ce n'est pas parce que sa condition est de plus en plus misérable, mais au contraire parce qu'elle l'est de moins en moins.

« En résumé, — dit M. Fouillée, dont nous ne prétendons évidemment pas avoir ici condensé toute l'étude si pleine d'aperçus et d'idées, — la loi historique qui veut que la science dans les sociétés humaines devienne de plus en plus dominante, efficace et créatrice, est la réfutation du matérialisme économique. » Le progrès est menacé par un système qui n'attribue ni à l'effort intellectuel et moral, ni à l'inspiration du génie la part prépondérante. Au rôle de Marthe il sacrifie celui de Marie, comme inutile et improductif ; mais nous avons vu que, sans le contemplateur et le chercheur, sans l'homme à idées, le travailleur manuel serait bientôt réduit à l'impuissance.

» Il ne faut pas que les nouvelles démocraties, à l'inverse des anciennes, exaltent le travail manuel aux dépens du travail intellectuel, ni qu'elles prétendent sonmettre ce dernier aux règlements du premier. Ce qui est vrai, c'est que tout travail doit devenir libéral, puisqu'il devient de plus en plus intellectuel. »

L'avenir se chargera de ruiner la thèse collectiviste qui, à moins que l'histoire ne rebrousse chemin et que l'évolution sociale ne trompe toute logique, apparaîtra bientôt à tous une ridicule utopie réactionnaire.

La thèse collectiviste, nous en avons donc la certitude, est ruinée scientifiquement. Mais on aurait tort de s'imaginer qu'elle s'écroulera toute seule, et que ses défenseurs sont destitués, par le fait même, de leur pernicieuse influence. C'est une « baliverne », mais dangereuse, et propre à incendier les cerveaux. Les propagandistes du parti révolutionnaire se soucient bien de la Science, de M. Fouillée, de la raison et du bon sens ! Qu'est-ce que cela leur fait que leur thèse ne supporte pas l'examen ? Quand ils parlent aux gens du peuple, ils disent que les travailleurs manuels produisent seuls la richesse sociale ; ils déclament contre les capitalistes, contre tous les hommes d'initiative et d'audace qui se sont élevés à la fortune en gagnant véritablement des batailles aussi profitables aux ouvriers qu'à l'industrie nationale.

Voyez leurs journaux, leurs brochures, et les images stupides qu'ils affichent tous les jours dans leurs journaux. Prétendre que les « capitalistes » sont inutiles à la société, que les travailleurs entretiennent dans une opulente oisiveté les capitalistes et les bourgeois, c'est bête, c'est sot, c'est criminel, cela est contredit par le bon sens et par la science.

Informations

Mme LOUBET A COURBEVOIE

Paris, 29 mai. — Mme Loubet, accompagnée de Mme Combarieux et de M. Poulet, chef du secrétariat particulier du président de la République, s'est rendue cette après-midi à 3 heures à Courbevoie pour visiter l'orphelinat des Arts.

Cet établissement contient une soixante d'orphelines d'artistes et de gens de lettres, élevées et instruites gratuitement jusqu'à leur majorité.

Mme Loubet a été reçue par la Présidente, la grande artiste Marie Laurent, entourée des dames de son comité. Après avoir visité dans tous ses détails l'orphelinat et inauguré le nouveau sanatorium, Mme Loubet a vivement félicité la présidente et ses dévouées collaboratrices. Mais, à l'exemple de Mme Carnot, elle s'est fait inscrire comme dame patronnesse de cette œuvre charitable.

Les petites orphelines, simplement mais gracieusement habillées, ont applaudi Mme Loubet.

OUTRAGES AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Paris, 29 mai. — Avant-hier un cocher, nommé Martinet, se trouvait sur le passage du président de la République au moment où le chef de l'Etat se rendait aux courses de Vincennes.

Se dressant sur son siège, il s'écria : « Pour sûr que je ne saluerai pas une vieille v... comme cela ! » Arrêté et traduit devant la onzième chambre, il a été condamné à un mois de prison.

L'OFFICIER ALLEMAND WESSEL A PARIS

Paris, 29 mai. — La « Patrie » publie la dépêche que voici :

Nice, 29 mai. — L'ex-officier prussien Ehmuth Wessel a quitté Nice, ainsi que nous l'avions prévu, cette nuit, par le rapide de une heure, se rendant, comme nous l'avions dit, directement à Paris, en compagnie de Mme Mathilde et de deux domestiques. Les bagages, consistant en plusieurs malles, ont été enregistrés à destination de Paris.

A la suite de ce télégramme, la « Patrie » déclare savoir que Wessel sera reçu aujourd'hui en audience privée par le ministre de l'intérieur.

LA COMMISSION DES DOUANES

Paris, 29 mai. — La commission des douanes, sous la présidence de M. Georges Graux, a commencé la discussion du projet de loi et des propositions relativement à l'admission temporaire des maïs et à l'élévation du droit de douane sur les maïs. M. Debussy, rapporteur provisoire, a fait un exposé de la question. La suite de la discusion a été renvoyée à la prochaine séance.

ETAT DESESPERE DE Me FALATEUF

Paris, 29 mai. — Le Palais est consterné. M. le bâtonnier Oscar Falateuf, éminent avocat à la Cour d'appel, serait à toute extrémité, et on s'attendrait d'un moment à l'autre à un dénouement fatal.

LES SPARTIATES D'AUJOURD'HUI

Dans bien des numéros de la « Petite République » et de la « Lanterne », il est question du pauvre peuple qui meurt de faim, et dont la misère crie vengeance à côté de ces opulentes maisons bourgeoises où « l'on s'en fourre jusqu'ici ».

C'est ce qui donne un certain piquant au menu du dîner que l'on pouvait savourer mercredi soir chez le citoyen Millerand, ex-rédacteur à la « Petite République » et ancien directeur de la « Lanterne » :

Potaces, crème d'artichauts, consommé aux profiteroles, coulibiaca au vésiga, risoles Conti, Darnes de saumon braisé Albufer, Filet de bœuf paysanne, Jeunes dindonneaux à la gauloise, Jambons de Westphalie à l'ancienne, Grives glacées au xérès, Srooma au vin de Samos, Mousses à la fine-champagne, Poulardes de Bresse truffées rôties, Bouquets de langue glacés Salade. Cèpes à la bordelaise, Fraises des bois au kirsch, Glaces hollandaises, Palmiers.

Pourquoi donc la « Petite République » et la « Lanterne », pourtant bien renseignées par leur ami, ne publient-elles pas ces menus.

LE PELERINAGE NATIONAL

Rome, 29 mai. — Un déjeuner a été offert hier aux pélerins par M. Nisard, ambassadeur de France au Vatican.

Etaient présents LL. EE. les cardinaux Parocchi, Mathieu, Segna, di Pietro, Gretoni ; NN. SS. Geraigiry, patriarche d'Antiode, du rite grec-melchite ; Germain, archevêque de Toulouse ; les évêques de Bayonne, Tulle, Tarbes, Clermont ; Bonnetti, délégat apostolique à Constantinople ; Colomber, Tiberghien, Stonor ; MM. le vicomte de Chambrun, le duc de la Sale de Rochemaure, Laudet, l'abbé Berset, et le R. P. Benadomi.

JEUNE FILLE A MARIER

Elle est Grecque, et s'appelle Vassiliki Calliandji. Elle est native d'un village aux environs de Corinthe et accuse vingt-deux printemps.

Cette jeune personne a une taille de deux mètres trente. Ses yeux sont aussi gros que des œufs, sa tête a un volume double de celle des femmes ordinaires, les mains et les pieds à l'avenant.

Bref, Mlle Vassiliki Calliandji paraît être, sauf rectification, la plus grande femme du monde. Voilà de quoi tenter quelque « jeune premier » de New-York, désireux d'étonner ses compatriotes par un mariage peu banal.

UN TRAMWAY DYNAMITE

Saint-Louis, 29 mai. — On a fait sauter hier un tramway au moyen de la dynamite ; 2 employés ont été sérieusement blessés.

UN NOUVEAU KRACH EN AMERIQUE

New-York, 29 mai. — Une nouvelle maison de cotons très importante vient de faire faillite.

CHOSES ET AUTRES

Les petites scories de la conversation :

— Mon ami, ne te fie pas aux femmes, elles sont perfides comme Londres.

— Tu veux dire comme l'onde ?

— Mais non, comme Londres... puisqu'on dit la perfide Albion !

— Et ton ami Arthur, qu'en fais-tu ?

— Nous sommes brouillés depuis quelque temps ; il m'a traité de vieil imbécile.

— Il a eu tort, car enfin il est encore dans la force de l'âge...

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 29 mai. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le général de Galliffet

Le compte-rendu officieux indique, d'abord, que le général de Galliffet, malade (sic) n'assistait pas à la séance.

Les négociations avec le Brésil

Le ministre des affaires étrangères a exposé au conseil l'état des négociations avec le Brésil, concernant les tarifs douaniers. La solution, déclare le communiqué officieux, est imminente.

Le Budget

Le ministre des finances a entretenu ses collègues du projet de budget applicable à 1901 qui sera déposé jeudi sur le bureau de la Chambre, à l'ouverture de la séance.

L'Exposition de St-Pétersbourg et les décorations

Le ministre de l'Agriculture a soumis au conseil les nominations dans la Légion d'honneur relatives à l'Exposition internationale d'horticulture et d'agriculture de Saint-Pétersbourg.

M. ZOLA RENTRE EN SCÈNE

On parle d'apaisement, on veut en finir avec l'affaire dont la France n'a que trop pâti. L'auteur de « J'accuse » reparaît.

M. Emile Zola adresse à la commission d'amnistie une lettre que publie l' « Aurore », et par laquelle il proteste contre l'amnistie. Voici un extrait de ce document :

« J'ai dit qu'après m'avoir brutalement fermé la bouche à Paris par l'impudent « la question ne sera pas posée » et qu'après avoir voulu, à Versailles, « serrer la vis à Labori », il était vraiment monstrueux de me refuser le procès que j'ai voulu, les juges que j'ai payés à l'avance de tant d'outrages, de tant de tourments et de plus d'une année d'exil, pour l'unique triomphe de la vérité. J'ai dit que jamais amnistie plus extravagante ni plus inquiétante n'aura bafoué le droit, car on n'a jamais amnistié à la fois que des délits et des crimes du même ordre, en faveur de condamnés subissant déjà leur peine, tandis qu'il s'agit ici d'amnistier le plus étrange mélange d'actes différents, commis dans des ordres divers, dont plusieurs n'ont pas même encore été soumis aux tribunaux. Et j'ai dit que l'amnistie était faite contre nous, contre les défenseurs du droit, pour sauver les véritables criminels, en nous fermant la bouche par une clémence hypocrite et injurieuse, en mettant dans le même sac les honnêtes gens et les coquins, suprême équivoque qui achèvera de pourrir la conscience nationale.

» D'ailleurs, je n'ai pas été le seul à dire ces choses, ce jour-là. Le colonel Picquart et M. Joseph Reinach avaient voulu, comme moi, être entendus par votre commission. Et cette dernière a donc eu l'édifiant spectacle de trois hommes dont les cas sont absolument différents, et dont on entend se débarrasser par le même moyen expéditif du déni de justice. Ils ne se connaissaient pas avant l'Affaire ; ils sont venus de trois mondes opposés ; ils se trouvent l'un sous la seule menace d'une action devant un conseil de guerre, l'autre avec un procès en cours devant les assises, le troisième condamné par défaut à trois mille francs d'amende et à un an de prison. N'importe, on confond leurs cas, on les jette à la même solution bâtarde, sans se soucier de la situation atroce où l'on les laisse, de leur vie brisée, des accusations dont ils ne pourront se laver, des preuves de leur bonne foi qu'ils ne pourront apporter. On achève de les salir en les renvoyant dos à dos avec des bandits, par une comédie infâme qui entend donner une couleur de magnanimité patriotique à une mesure d'iniquité et de lâcheté universelles. Et vous ne voulez pas que ces trois hommes protestent, de toute leur indignation, de toute leur douleur de citoyens lésés dans leurs intérêts et dans leur amour de la grande France, dont ils n'ont cru être que les dignes enfants ! Certes, je proteste encore, et je sais bien que le colonel Picquart et M. Joseph Reinach protestent ici avec moi, comme ils l'ont fait le jour où nous avons déposé devant votre commission. »

L'AMNISTIE AU SÉNAT

Paris, 29 mai. — La nouvelle épître de Zola aux sénateurs a produit très peu d'impression au Luxembourg. On est habitué aux élucubrations du défenseur de Dreyfus.

Plus remarquée est une lettre adressée à la commission d'amnistie et signée de l'état-major dreyfusiste : de Pressensé, Ducloux, Havet, Paul Meyer, Paul Reclus, Molinier, etc.

Voici, à titre de document, les principaux passages de cette lettre qui indique bien que les chefs du dreyfusisme n'ont pas renoncé aux représailles contre le général Mercier et les autres généraux :

« Le Sénat, disent-ils, va avoir à délibérer, avant la Chambre, sur le projet d'amnistie ; or, le Sénat n'est pas seulement un corps politique, il peut être constitué en haute cour. En ce cas, chacun de ses membres, par un changement soudain, serait appelé à l'exercice de ses attributions judiciaires.

» Si donc, par hypothèse, l'amnistie était acceptée par le Sénat, puis rejetée par la Chambre, les nombreux sénateurs qui l'auraient votée pourraient, malgré le sentiment par eux exprimé, se trouver transformés en juges.

» Après avoir, comme membres du Sénat, voté pour éteindre l'action publique, ils n'en seraient pas moins mis en demeure d'y prendre une part active comme membres de la haute cour.

» Telle est la situation certainement imprévue où un projet de loi, nouveau en ce genre, exceptionnel et extraordinaire à tous égards, risque de mettre, le cas échéant, la majorité des sénateurs. »

Telle est la lettre que M. Clamageran, président, a lue à la commission d'amnistie. Celle-ci s'est bornée à écouter cette prose et a adopté le rapport de M. Eugène Guérin concluant à l'adoption du projet.

M. Guérin déposera son rapport au début de la séance.

LA SÉANCE DE LUNDI

à la Chambre

La situation du ministère

Paris, 29 mai. — Tout le monde est d'avis que la journée d'hier a rendu la situation plus précaire ; tout le monde reconnaît la nécessité d'un nouveau débat. La tactique du Cabinet comme nous vous l'indiquions l'autre jour va consister à gagner du temps pour atteindre le 9 juin. Y réussirait-il qu'il ne pourrait clore la session à cette date. Ses adversaires sont bien résolus, en effet, à traîner en longueur la discussion du projet sur les quatre contributions directes, d'ailleurs les prétextes ne manqueront pas d'ici là de rouvrir les hostilités.

Il est peu probable que la séance de jeudi se passe sans une nouvelle bataille. La démission de M. de Galliffet, si elle est officielle à cette date comme il paraît certain, en fournira d'ailleurs l'occasion.

Les dessous de la séance

Paris, 29 ma. — A l'heure où M. Deschanel, impuissant à maîtriser l'indignation de la Chambre s'est couvert, et a suspendu la séance, le Cabinet était virtuellement renversé.

Pendant que M. Monis et M. Leygues se lançaient à la poursuite de M. de Galliffet, M. Waldeck-Rousseau, pâle, affaissé, conférait dans un des bureaux avec les chefs socialistes et quelques radicaux de second ordre.

Le Président du Conseil ne savait à quel saint se vouer. Les radicaux émirent l'idée de demander, à la reprise, l'ordre du jour pur et simple. M. Waldeck-Rousseau déclara qu'il n'accepterait pas l'ordre du jour pur et simple, qu'il lui fallait un ordre du jour de confiance.

C'est le suicide déclara un radical. Tant pis ! dit alors le Président du Conseil.

M. Pourquery de Boisserin rédigea alors un ordre du jour de confiance, dans lequel, pour plaire à M. de Galliffet, il glissa le membre de phrase sur l'armée. Mais M. Pourquery de Boisserin n'offrait pas beaucoup de surface, et la situation était si désespérée que M. Waldeck-Rousseau exigea que l'ordre du jour fût signé de personnalités marquantes du parti radical.

M. Léon Bourgeois consentit à le signer ; on jugea que ce n'était point suffisant encore. MM. Gouzy et Doumer furent délégués pour le supplier d'intervenir à la tribune. M. Léon Bourgeois se rendit à leurs instances. On sait le reste.

Le scrutin

Le scrutin sur l'ordre du jour de confiance n'offre, à vrai dire, qu'un intérêt restreint, puisqu'il n'est que la réédition du vote du 22 mai. Socialistes, radicaux, dreyfusistes composent la majorité. Seuls les radicaux Berthelot, Boysset, Cavaignac, Tuech et Ridouard et les modérés dissidents Barthou, Delombre, Cruppi, Cochery et Sibille ont émis un vote contraire.

M. Jules Roche a voté aussi contre le cabinet, M. Dujardin-Beaumetz lui-même est rentré dans la minorité. M. Chapuis, l'auteur de la motion de mardi, l'a imité ; la minorité se composait de la droite, des ralliés, des progressistes et des radicaux modérés dissidents précédemment cités.

M. Le Hérissé, après s'être entendu avec M. Deschanel, a voté hier à la place de MM. Déroulède et Habert. Ce matin, les noms des proscrits figurent à l' « Officiel » parmi les abstentionnistes. Un incident sera soulevé à la séance de jeudi à ce sujet.

Et le général de Galliffet

Les bruits les plus contradictoires courent à la Chambre sur l'incident Galliffet. Il a été malade, il a eu une syncope ; il a voulu prendre l'air ; c'est le docteur Borne qui l'a soigné ; non, c'est le docteur Strauss. Il est parti en voiture avec M. Cazelles ; non, avec M. Delcassé. C'est faux, il est parti tout seul et à pieds. Il a consigné sa porte ; il est allé coucher à son appartement particulier. Le soir, il était à son cercle, etc., etc., etc. Autant de têtes, autant de versions. Nous avons essayé de nous renseigner à bonne source et voici ce que nous avons appris à la Chambre, d'un ami personnel du général : « M. de Galliffet est sorti de la Chambre démissionnaire ; il est et restera démissionnaire. Depuis mercredi, de sérieux dissentiments s'étaient élevés entre M. de Galliffet et le président du conseil. Le général avait vivement reproché à M. Waldeck-Rousseau son immixtion dans les bureaux de la guerre.

Le président du conseil avait reproché au ministre de la guerre les divers propos tenus par lui dans les couloirs du Sénat et une explication très vive avait eu lieu entre les deux ministres. Au cours de cette explication, M. de Galliffet se répandit en récriminations amères contre les intrigues dont était victime le 2e bureau.

Le général supporte mal la remise du service créé par Sandherr. Il est redevenu soldat, dans l'âme, et il est écœuré des intrigues des policiers, dont il est le jouet. Hier, après, le mot indigne prononcé par M. Waldeck-Rousseau, il comprit que ce mot ne devait être que le prélude d'un acte d'accusation contre l'armée. Il griffonna sa démission, la jeta à M. Delcassé et s'en alla en disant : « M..., j'en ai assez ! »

Il se rendit au ministère de la guerre et de là à l'Elysée. On l'a contesté, je vous assure que c'est exact, et, depuis, personne, vous l'entendez, ne l'a vu. Il a refusé de recevoir qui que ce soit. S'il n'est pas allé au Conseil, c'est parce qu'il ne l'a pas voulu. Il est décidé à ne plus remettre les pieds rue Saint-Dominique. On lui a envoyé petits bleus sur petits bleus, il a maintenu obstinément sa décision.

Le général de Galliffet est démissionnaire et la chose ne tardera pas à être officielle.

Tel est le langage qui nous a été tenu par un ami de M. de Galliffet.

D'autre part, les ministériels, tout en continuant à soutenir la fable de l'indisposition disent qu'il ne serait pas impossible, en effet, que, vu son état de santé, le général se retirerait.

Or, il était visible, hier, que le général de Galliffet était très en forme, malgré ses 71 ans. S'il démissionne, c'est pour ne pas prêter la main à l'œuvre entreprise par M. Waldeck-Rousseau, œuvre criminelle dont il a fini par s'apercevoir et dont il ne veut pas porter la responsabilité, convaincu qu'il est, et de la culpabilité de Dreyfus, et du but que se proposent d'atteindre, en poursuivant la réhabilitation de l'ex-capitaine, les ennemis de l'armée, c'est-à-dire la destruction de celle-ci.

Le successeur de M. de Galliffet

Le ministre de l'intérieur compte si peu faire revenir M. de Galliffet sur sa détermination, qu'il lui a déjà cherché un successeur, au conseil de ce matin. M. Waldeck-Rousseau a proposé le nom du général André. Le général André, est celui qui a interdit l'entrée, dans les casernes de sa division, des feuilles antiministérielles. Il est très sympathique aux dreyfusards et c'est cette circonstance qui a déterminé le choix du Gouvernement.

Nous pouvons ajouter que la démission du général de Galliffet sera rendue officielle en même temps que la nomination de son successeur.

La démission officielle

Paris, 30 mai, 1 heure du matin. — M. le général André, commandant la 6e division d'infanterie, ancien commandant de l'Ecole polytechnique, est nommé ministre de la guerre, en remplacement de M. de Galliffet, démissionnaire.

LA SÉANCE DE LUNDI ET LA PRESSE

La plupart des journaux parisiens apprécient la séance de lundi.

Voici ce que dit le « Figaro » (M. J. Cornély) : « Au fond, tout ce monde s'est précipité sur le prétexte que lui fournissait le discours prononcé à Digne par Joseph Reinach. On en a extrait des excitations pour le second tour de scrutin aux élections municipales. Et on a caressé l'espoir enfantin d'y engluer le ministère.

La « Petite République », M. Jaurès : Brusquement entre le parti du militarisme clérical et le parti de la liberté républicaine, un abîme est creusé, qu'aucune habileté, j'imagine, ne pourra combler. »

Le « Siècle », M. Yves Guyot : Il n'y a plus d'affaire Dreyfus ! Il n'y a plus d'affaire Dreyfus ? Vraiment ? M. Waldeck-Rousseau a prononcé ces mots le 22 mai. Nous sommes au 29 ; et les amis de Mercier ne cessent pas d'en parler, jusqu'à ce qu'ils aient acculé le gouvernement à faire quoi ? — A laisser faire la justice, tout simplement : et il faudra bien que ce moment arrive ! »

L' « Aurore » de M. de Pressensé : « Une journée comme celle d'aujourd'hui fait dire à bien des gens : Mieux vaudrait plutôt que ces victoires à la Pyrrhus une bonne défaite en bataille rangée qui rendrait à chacun sa liberté et qui mettrait en face — sans ministère tampon — les principes et les partis hostiles. »

L'« Intransigeant », de M. H. Rochefort : « Quelques polissons de l'extrême gauche ayant été, eux et leurs tatoués, tant soit peu malmenés par la police à la cérémonie de la veille, où ils étaient venus crier : « Vive Galliffet ! » sur les tombes des républicains qu'il avait assassinés, annonçaient leur intention de faire payer au ministère les coups qu'ils avaient reçus.

» Aussitôt Waldeck a pansé des compresses de billets de banque les blessures des ces irréconciliables et ils se sont immédiatement réconciliés. Si bien qu'après avoir applaudi à tout rompre le passage du discours où le président du conseil crachait sur l'armée, ils l'ont applaudi avec non moins d'enthousiasme quand il a, du haut de la tribune, fait son « mea culpa » des paroles injurieuses qui auraient pu sortir de sa bouche à l'adresse de nos officiers et de nos soldats. »

L' « Autorité », M. Paul de Cassagnac : « Naturellement, et comme nous nous y attendions d'ailleurs, le Cabinet a eu sa même majorité de l'autre jour.

» Il ne pouvait pas être battu dans un débat aussi mal engagé.

» Ses amis ne voulaient pas le laisser tomber sur un pareil tas de fumier.

» Ce n'est que partie remise. Plus que jamais, il est condamné.

» Et c'est dommage, car ce serait perdre au change que de voir Bourgeois à la place de Waldeck.

» L'hypocrisie remplacerait la canaillerie franche et la scélératesse sincère.

» Cela n'en vaut vraiment pas la peine !

La « Libre Parole », M. Edouard Drumont : « Vous savez le reste. On déclara à 41 voix de majorité que la France devait être gouvernée par cet homme que, pendant une demi-heure, ou, pour être tout à fait historique, pendant trente-cinq minutes, on avait traité de crapule, de canaille et de valet de juif... »

Le « Soleil, M. A. Rendu : « Le châtiment est venu terrible, inexorable. Devant les huées des deux tiers de la Chambre, M. Waldeck-Rousseau a été obligé d'abandonner la tribune. Demain, il abandonnera le cabinet ».

***

Voici l'opinion des principaux journaux du soir :

La « Liberté » : Puisque le mot infamant de « félonie » a été dit contre l'armée par un homme qui est en politique le félon professionnel, la France le reprendra pour lui et ses fidèles, afin de les en souffleter le jour où l'heure viendra enfin de faire entendre sa voix. »

Georges Berthoulat.

Les Temps » : Nos solutions ne sont pas et ne seront sans doute pas à l'avenir celles de M. Bourgeois. Ce n'était pas une raison, c'était pour nous, au contraire, un motif d'applaudir à l'appel généreux qu'il adressait, hier, à tous les républicains en définissant nettement la tâche qui, avec une urgence de plus en plus pressante, va s'imposer à eux. »

La « République française », organe de M. Méline : « Il faut voir les choses comme elles sont et les prendre comme M. Léon Bourgeois nous les présente pour l'avenir : d'un côté, le parti socialiste-radical qui ne fait plus qu'un bloc, de l'autre tous les républicains qui ne veulent pas du collectivisme, parce qu'ils ont la conviction que ce serait à brève échéance la perte de la République, et la masse immense des Français qui n'en veulent pas davantage parce qu'ils ont le sentiment que le collectivisme les mènerait tout droit à la misère et à la ruine. Entre les deux partis, le choix du pays sera bien vite fait. »

Le « Journal des Débats » : « Les cinquante voix de majorité que le ministère a récoltées, hier, avaient l'air d'un cortège funèbre. M. Léon Bourgeois ressemblait beaucoup à messire Jean Chonart, escortant son mort, et disant joyeusement les dernières prières. »

La « Patrie » M. Millevoye. — Nous avions déjà le cabinet Dreyfus. Nous avons maintenant la Chambre à Dreyfus. Au moins, l'équivoque s'est dissipée. Que le Cabinet et cette Chambre, jugés par le pays, marchent ensemble à l'accomplissement de leur destin !

L'« Univers » M. P. Veuillot : Voilà donc, une fois de plus, M. Waldeck-Rousseau vainqueur. Ce qu'il doit sentir, il doit savoir que le pouvoir n'est pas tout que la victoire ne soit pas honorable, on sait qu'il n'en a